

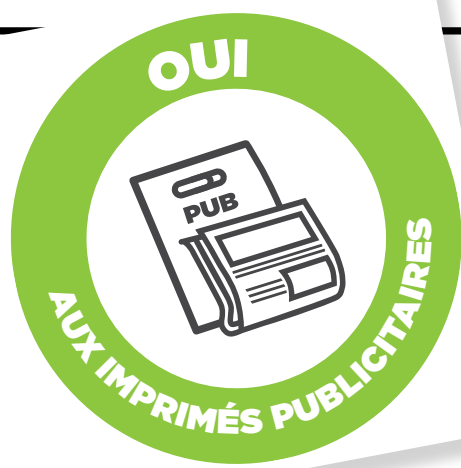
MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 8, n° 6

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Mars 2022



Distribution des imprimés publicitaires

Mirabel est confiante

Le procès opposant Médias Transcontinental (MTC) à la Ville de Mirabel s'est déroulé à la Cour supérieure du Palais de justice de Saint-Jérôme du 31 janvier au 4 février dernier. Un jugement est attendu au cours des prochains mois.

Médias Transcontinental, qui distribue le Publisac, cherche à invalider le règlement numéro 2326 de la Ville concernant la distribution d'imprimés publicitaires sur le territoire. Entré en vigueur le 1^{er} octobre 2019, celui-ci accorde aux Mirabellois le choix de recevoir ou non ce type de publications livrées directement à leur porte.

Ignorer le désir des citoyens

Depuis octobre 2019, MTC contrevient régulièrement au règlement de la Ville qui recueille les plaintes des résidents dont le choix n'est pas respecté par l'entreprise. Dans chaque cas, le dossier est pris en charge par le Service de police – qui mène une enquête et émet un constat d'infraction au besoin.

Au total, ce sont plus de 30 constats qui ont été distribués à MTC et à ses sous-traitants pour avoir transgressé le règlement. En attente d'un jugement dans le procès, les constats que la Ville continue d'émettre sont pour l'instant en suspens devant la Cour municipale.

Des étiquettes pour indiquer sa décision

L'utilisation de deux étiquettes autocollantes permet actuellement aux résidents d'indiquer leur choix. Les citoyens désireux de recevoir les imprimés publicitaires à leur porte doivent utiliser l'étiquette verte « Oui aux imprimés publicitaires ». Ces publicités ne devraient donc pas être laissées au pied de la porte d'une personne n'ayant pas indiqué clairement son désir d'en recevoir.

Pour ne plus recevoir les imprimés publicitaires livrés par Postes Canada, les citoyens peuvent aussi utiliser une étiquette rouge « Non aux imprimés publicitaires » – qui doit être collée et visible à l'intérieur de leur boîte aux lettres ou de leur case postale. Pour la Ville, il est impossible de réglementer ce qui est distribué directement par Postes Canada, mais la Société canadienne des postes a fait savoir qu'elle respecterait autant que possible le choix des résidents.

Les Mirabellois peuvent se procurer les deux autocollants à l'hôtel de ville, ainsi que dans toutes les bibliothèques de la Ville.

Une Ville qui donne l'exemple

Mirabel avait été la première municipalité du Québec à adopter un règlement de la sorte, mais plusieurs autres Villes attendent la décision de la Cour avant de s'engager à suivre la voie pavée par le conseil municipal mirabellois en 2019.

La Ville, gardant en tête la protection de l'environnement, s'était alors positionnée comme leader sur le plan de la gestion des matières résiduelles.

Les résidents qui ont des questions par rapport aux autocollants à installer sur leur porte, dans leur boîte aux lettres ou dans leur case postale, ainsi que les citoyens cherchant à porter une plainte contre un distributeur d'imprimés publicitaires peuvent contacter la Ville en téléphonant au 450 475-8653 ou en écrivant à communications@mirabel.ca. Pour plus de renseignements, ils peuvent également consulter le mirabel.ca/imprimés-publicitaires.

Pour améliorer la sécurité, ça tournera plus rond... mais quand ?

Une étape additionnelle a été franchie dans le dossier de l'aménagement de deux carrefours giratoires dans le secteur de Saint-Canut. Ceux-ci viendront faciliter la circulation à l'intersection du chemin Saint-Simon et de la route 148 ainsi qu'au croisement du rang Saint-Rémi et du chemin Saint-Simon.

Lors d'une rencontre avec la Ville de Mirabel, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a présenté les concepts prévus pour le réaménagement de ces intersections en carrefours giratoires éclairés.



Nous sommes heureux de constater que le ministère des Transports du Québec a finalement décidé de prendre action dans ce dossier qui devenait un impératif pour nous. Nous allons continuer à faire pression afin de nous assurer que les travaux d'aménagement de ces deux intersections soient entrepris très rapidement.



— PATRICK CHARBONNEAU
MAIRE DE MIRABEL

Répondre aux inquiétudes des résidents

Étant à l'écoute des Mirabellois qui étaient concernés par la sécurité routière à ces deux intersections, le conseil municipal s'est donné comme priorité de trouver une solution à l'enjeu. Les carrefours giratoires viendront ainsi sécuriser le passage à ces deux endroits en limitant la vitesse pratiquée sur ces routes tout en préservant la fluidité de la circulation et en facilitant l'insertion de véhicules.

Les voies auront une largeur de cinq mètres et des accotements pavés d'un mètre de large seront aménagés de chaque côté des carrefours. Des bandes franchissables sont aussi prévues à leur centre. De plus, les plans proposés serviront à préparer le secteur à une augmentation du débit routier.





Obsèques de M. Jean Bouchard le 2 avril

C'est le 2 avril prochain qu'auront lieu au centre culturel du Domaine-Vert Nord, les funérailles de M. Jean Bouchard, maire de Mirabel de 2013 à 2021.

La population est invitée à se présenter entre 10 h et 13 h afin de lui rendre un dernier hommage.

Parents, amis et dignitaires seront attendus à compter de 13 h 30 afin d'assister à la cérémonie.

Rappelons qu'outre sa carrière politique à titre de maire et de conseiller municipal, M. Bouchard a été inspecteur pour le Service de l'aménagement et de l'urbanisme entre 1988 et 2003 en plus d'agir à titre de pompier pour le Service de la sécurité incendie de 1993 à 2006.

Il laisse derrière lui une Ville économiquement saine et de nombreuses infrastructures telles que le centre récréatif 55+, les centres culturels de Saint-Benoît et du Domaine-Vert Nord ainsi que le manoir de Belle-Rivière, en plus d'avoir élaboré le projet d'aménagement de la gare à Mirabel. Son œuvre est également marquée par la création de Tourisme Mirabel et par l'implantation du Marché du terroir, du Marché de Noël et de l'événement Mirabel fête l'érable du Québec. Finalement, M. Bouchard nous lègue la nouvelle signature graphique de la Ville qui représente bien la vision dont il était animé.



Le député fédéral de Mirabel, M. Jean-Denis Garon



Mme Francine Charles, conseillère du district 6 et présidente du Comité de mise en valeur de Sainte-Scholastique, discute avec le député fédéral de Mirabel, M. Jean-Denis Garon.

Servitude aéroportuaire de non-construction

Une campagne pour faire entendre les Mirabellois

Le député fédéral de Mirabel, M. Jean-Denis Garon, est d'avis que le projet de construction d'une maison pour aînés dans le secteur de Sainte-Scholastique est l'une des rares initiatives contre laquelle aucun citoyen ne s'est soulevé. « De nos jours, plus rien ne fait l'unanimité, mais c'est le cas de ce centre pour aînés que nous voulons construire dans l'ouest de Mirabel. Je n'ai pas encore rencontré un seul résident qui s'y oppose », mentionne-t-il.

Garder les aînés chez eux

Afin de faire face au problème, M. Garon a mis sur pied la campagne #FeuVertProjetSM. Par le déploiement de celle-ci, il vise à mettre de la pression sur Transports Canada qui, croit-il, n'en fait pas assez pour faciliter la construction du projet Synergie Mirabel. Celui-ci permettrait aux aînés de l'ouest de la municipalité de profiter d'installations nécessaires leur permettant de demeurer dans la région qu'ils aiment tant.

Pour l'instant, puisqu'il n'y a pas de maison des aînés dans le secteur, ceux-ci sont dans l'obligation de quitter les quartiers dans lesquels ils ont grandi et vécu lorsque vient de temps de vivre leurs beaux jours. « L'amour et l'attachement que ces résidents portent envers leur région est palpable et nous

avons l'obligation de dynamiser le secteur pour leur offrir les résidences qu'ils méritent. Ce n'est pas normal de ne pas pouvoir vivre et vieillir dans son quartier », lance M. Garon.

Une campagne qui résonnera

La Ville de Mirabel a déjà entrepris des démarches auprès de Transports Canada afin de lever la servitude aéroportuaire de non-construction qui s'applique au terrain sélectionné pour le développement du projet, mais elle a reçu une réponse négative.

En priorisant la campagne #FeuVertProjetSM, M. Garon cherche à augmenter le niveau d'écoute dont fait preuve le gouvernement fédéral à l'égard des Mirabellois. Il utilisera les réseaux sociaux, des témoignages et des vidéos afin de propulser la voix des citoyens jusqu'à la Chambre des communes à Ottawa.

« Je veux mettre en valeur les résidents, les familles et leurs histoires. Nous voulons les entendre et nous ferons en sorte que Transports Canada les entende également », confie-t-il.

Monsieur le député a mis une pétition à la disposition des Mirabellois. Elle est disponible sur sa page Facebook et sera également envoyée par courrier aux résidents.



NOUVEAU PROGRAMME INCITATIF

Souhaitant souligner la Journée internationale des droits des femmes, la Ville de Mirabel a profité de l'occasion pour présenter à ses citoyennes un tout nouveau programme incitatif pour les produits d'hygiène féminine.

L'objectif du programme, qui s'adresse uniquement aux résidentes de Mirabel, est de permettre aux femmes et aux adolescentes de réduire les coûts inhérents à l'achat de produits d'hygiène féminine écologiques, mais aussi de stimuler l'attrait pour ce type de produits.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la Ville et du conseil municipal de poser des actions concrètes en matière de protection de l'environnement, et plus précisément de la gestion des matières résiduelles, laquelle est l'un des chantiers climatiques du programme *Unis pour le climat*, conçu par l'Union des municipalités du Québec.

Le formulaire est disponible à la page Web mirabel.ca/subventions. Vous pouvez le faire parvenir à la Ville dûment rempli et accompagné des documents exigés, par la poste ou par courriel.



De gauche à droite : les patrouilleurs Kéo Vongprachanh, Gordon Coones, Denis Chalifoux et Helio Andrade.

Assurer la sécurité sur les sentiers

La Ville et ses résidents souhaitent souligner le travail effectué tout au long de la saison hivernale par les patrouilleurs du Service de police qui assurent la sécurité sur les sentiers dédiés aux motoneiges et aux véhicules hors route.

« Grâce à ces patrouilleurs, nous pouvons être certains que les sentiers de Mirabel sont sécuritaires. C'est un travail qui permet à tous les motoneigistes et les quadistes d'embarquer sur leurs véhicules pour profiter des beaux paysages de la Ville », indique le résident de Mirabel, M. Serge L'Hosti.

La Ville partage son sentiment et remercie tous ses patrouilleurs pour leurs efforts importants.



Lancer la conversation entre les générations

La Ville de Mirabel et la Corporation de développement communautaire (CDC) de Mirabel vous invitent au tout premier Salon intergénérationnel de Mirabel. L'événement se tiendra les 27 et 28 mai 2022 au centre culturel du Domaine-Vert Nord, situé au 17 530 rue Jacques-Cartier dans le secteur du Domaine-Vert Nord.

Au programme, les visiteurs pourront assister à des conférences dont, en ouverture du Salon, Mme Francine Ruel, auteure et comédienne bien connue. Toutes les activités seront gratuites.

Plus de 40 exposants présenteront les activités, services professionnels, formations et informations qu'ils offrent sur le territoire de Mirabel. Un espace de discussion sera aménagé pour favoriser les échanges et les discussions sur les valeurs entre les générations. Une salle d'exposition sera également mise en place pour deux projets déjà en cours.

Avec l'apport financier de Mirabel Économique et de nombreux autres commanditaires, la présidence d'honneur sera assurée par le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, et par le comité « Aînés en action » de la CDC de Mirabel.



Soirée des partenaires

Vous connaissez un bénévole ou vous êtes un bénévole qui ne compte plus les heures qu'il investit pour la communauté mirabelloise ? Nous vous invitons à soumettre sa candidature (ou la vôtre) au plus tard le 25 mars en remplissant le formulaire disponible sur le site Web de la Ville à mirabel.ca dans le calendrier des événements. Trois personnes seront récompensées lors de la Soirée des partenaires qui aura lieu le 6 mai prochain.



Soirées de cartes pour aînés

Les soirées de cartes pour les aînés du secteur de Saint-Augustin âgés de 55 ans ou plus reprendront le 23 mars prochain. L'activité se déroulera tous les mercredis de 13 h à 16 h et aura lieu au complexe Jean-Laurin situé au 8475, rue Saint-Jacques, dans le secteur de Saint-Augustin. Pour plus d'information, les personnes intéressées peuvent contacter Mme Sylvie Bolduc au 450 475-6717.



UN PROGRAMME SPÉCIFIQUE POUR LES MÈRES DE MIRABEL

Vous êtes une maman de Mirabel ? Vous aimeriez vous remettre en forme, mais vous manquez de motivation, de constance et de discipline pour y arriver seule ? Vous aimeriez rejoindre d'autres mères dans un environnement convivial pour pratiquer des sports afin de rester en forme, en santé et pleine d'énergie pour prendre soin de vos enfants ?

Avec l'aide de la Ville de Mirabel et dans le cadre du budget participatif citoyen 2022, le comité « Maman de Mirabel en Forme et Pleine d'Énergie » propose un programme gratuit qui a été développé par une maman pour les mamans. Les membres qui suivront ce programme auront la chance de l'adapter à leurs besoins.

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire vous invite à réaliser ce projet qui vous servira à mettre de côté du temps de qualité en vous dédiant à des séances d'entraînement d'une trentaine de minutes.

Pour manifester votre intérêt, veuillez écrire à mamandemirabel@gmail.com ou contacter le 514 616-1301. Vous êtes également invitée à joindre le groupe *Maman de Mirabel en Forme et Pleine d'Énergie* sur Facebook.

Les Mirabellois à l'honneur

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Mirabel présente aux résidents une toute nouvelle formule pour son Gala Méritas 2022. Lors des éditions passées, l'événement était une opportunité pour la Ville de souligner les athlètes, les équipes, les entraîneurs ainsi que les officiels de la communauté sportive de Mirabel s'étant démarqués par des performances exceptionnelles.

L'édition 2022 sera beaucoup plus inclusive, car elle permettra d'honorer les performances et réalisations des milieux artistique, culturel et sportif. La soirée célébratoire se tiendra le jeudi 3 novembre prochain, de 18 h à 22 h, au centre culturel du Domaine-Vert Nord, situé au 17 530, rue Jacques-Cartier dans le secteur du Domaine-Vert Nord.

La Ville vous invite à prendre connaissance des différentes catégories et à compléter les formulaires de mise en candidature disponibles sur la page Web mirabel.ca/gala-meritas.



La culture reprend à Mirabel

Les résidents de Mirabel sont conviés à assister à la lecture théâtrale de la pièce *Vents contraires* spécialement créée à l'occasion du 50^e anniversaire de la Ville de Mirabel. Les représentations auront lieu à la salle Antony-Lessard de la Maison de la culture à Saint-Jérôme les 30 avril et 1^{er} mai prochains. La présentation de la pièce prévue en mars 2020 avait été reportée en raison des restrictions sanitaires.

Les billets sont en vente au prix régulier de 20 \$ ou de 10 \$ pour les étudiants. La pièce s'adresse à un public de 14 ans et plus et le nombre de places est limité. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets en joignant Marcel Denis, président du Syndicat local de l'UPA Sainte-Scholastique-Mirabel, par téléphone au 450 258-3058 ou en écrivant à stescholastiquemirabel@upa.qc.ca. La représentation du 30 avril affiche complet et les seuls billets disponibles sont pour la représentation du 1^{er} mai. Faites vite!

Cette production est une pièce originale du Théâtre du Mitan, une troupe de théâtre sociocommunautaire qui œuvre dans les milieux sociaux et communautaires depuis plus de 35 ans.



Un banquet laurentien

Le lancement de la campagne « Laurentides j'en mange » pour 2022 a eu lieu le 22 février dernier. Il s'agit d'un projet régional, commandé et financé par les huit territoires des Laurentides ainsi que par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.

La Ville de Mirabel a assumé la gestion de la campagne dont l'objectif est de mieux faire connaître les entreprises, les produits, les événements et les nouvelles en lien avec le secteur bioalimentaire des Laurentides.

La marque « Laurentides j'en mange » identifiant les produits cultivés, élevés, cueillis ou transformés dans la région des Laurentides a été rafraîchie. En plus d'un nouveau site Web, des outils ont été développés pour aider le consommateur à repérer les produits de la région.

La campagne d'achat sera étalée sur deux ans et procure une foule d'avantages aux entreprises qui y adhèrent. Plus d'une soixantaine d'entreprises bioalimentaires des huit territoires y participent déjà, dont neuf à Mirabel.

L'adhésion à la campagne se fait en continu. Pour les inscriptions, rendez-vous sur le site Web laurentidesjenmange.ca. Producteurs, transformateurs, détaillants alimentaires et restaurants; tous peuvent faire partie de ce mouvement de célébration de l'achat local.



Le CHMM est situé au 13 936, boulevard du Curé-Labelle, dans le secteur de Saint-Janvier et peut être rejoint au 450 951-5551.



Le directeur du CHMM, M. Jean-Sébastien Renaud (centre), accompagné de l'adjointe à la direction, Mme Kim Lebeau (gauche), et de l'intervenante, Mme Roxanne Paiement (droite).

Bâtir une famille pour ceux qui n'en ont pas

LE CIEL GRIS EST LOURD AU-DESSUS DU SECTEUR DE SAINT-JANVIER ET LE VENT DU NORD SOUFFLE FORT SUR LE BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE. LA FINE PLUIE EST SUFFISANTE POUR FAIRE FONDRE LA NEIGE ET POUR CRÉER UNE ACCUMULATION DE BOUE DEVANT LE CENTRE D'HÉBERGEMENT MULTISERVICE DE MIRABEL (CHMM). LORSQU'ON SONNE À LA PORTE DE L'ÉDIFICE, LE DIRECTEUR DU CENTRE M. JEAN-SÉBASTIEN RENAUD RÉPOND IMMÉDIATEMENT. IL NE VEUT PAS QUE QUI QUE CE SOIT AYANT SONNÉ QUITTE EN ATTENDANT QUE QUELQU'UN VIENNE OUVRIR LA PORTE.

« C'est très difficile pour une personne d'admettre qu'elle a besoin des services du centre. Lorsqu'elles se présentent ici, elles ont épuisé leurs options et n'ont nulle part où aller », explique M. Renaud. Jamais il ne les fera attendre.

Sanctuaire temporaire

Le travail qu'il effectue avec son équipe est essentiel. Ensemble, ils permettent d'héberger des jeunes adultes en situation d'itinérance ou à risque d'être en situation d'itinérance. La durée maximale d'un séjour au centre est de trois mois.

Il faut comprendre que l'itinérance a sa source dans d'autres types de problèmes. Elle est le symptôme de la toxicomanie, de l'exclusion sociale et des troubles de santé mentale. Il ne suffit pas d'héberger, il faut adresser la cause de l'itinérance chez les gens qui font appel aux services du centre.

Dans l'édifice, les murs sont blancs et minces. Le décor est minime et froid. « C'est assez modique », mentionne M. Renaud. Il a tort. Pour un jeune dormant dans la rue, un petit lit simple est reposant. Pour un jeune qui ne sait pas d'où viendra son prochain repas, les aliments dans le réfrigérateur sont nourrissants. Pour un jeune qui n'a jamais vraiment eu de famille, la chaleur conviviale du centre est épanouissante. Pour eux, le CHMM n'est pas modique, il est un sanctuaire. C'est un endroit

où ils peuvent, du moins pour quelques mois, s'échapper de la rue et prendre le temps d'acquérir les compétences qui mèneront à leur réinsertion sociale.

L'horloge qui tourne

Le temps est un concept important pour les personnes en situation d'itinérance. Échapper au froid, échapper à la faim, échapper au jugement de la société, ce sont toutes des choses qui occupent l'entièreté de leur temps et ce temps est passé dans la rue.

C'est dans cet endroit que doivent exister les gens qui se donnent comme mission d'aller à leur rencontre. Gabriel Lemay est travailleur de rue sur le territoire de Mirabel et travaille avec le CHMM. « Il faut exister dans leur milieu et occuper les mêmes espaces pour faciliter la communication. Mais la rue est constamment en changement et c'est donc difficile de construire des relations qui durent », raconte-t-il.

L'existence des organismes et endroits comme le CHMM est ainsi essentielle. Pour la durée du séjour, il est plus facile de connecter avec les jeunes. Il est plus facile de construire une relation d'être qu'une relation d'aide. Lorsqu'ils ont un toit au-dessus de leur tête et que le temps ne s'acharne plus sur eux, ils sont plus réceptifs aux apprentissages.

« Pour un travailleur de rue, il n'y a rien de plus important que l'empathie. Il faut être capable de vivre le malaise des autres. On voit de proche les souffrances et c'est un regard qui facilite la compréhension », mentionne M. Lemay.

Guérir les affections et trouver sa voie

Ce sont ces souffrances que Jean-Sébastien Renaud tente également de soulager. « Cent pour cent des jeunes adultes qui viennent au CHMM ont une douleur quelconque et nous faisons tout ce que nous pouvons pour les aider, mais ce ne sera jamais suffisant », indique-t-il.

M. Renaud souligne le travail important des intervenants du centre et explique qu'ils sont également les intermédiaires entre les jeunes et les ressources spécialisées dont ils ont le plus besoin. Son équipe et lui font régulièrement le lien entre les résidents et le Carrefour jeunesse-emploi de Mirabel, des conseillers pédagogiques, des médecins et des psychologues.

Tout le travail est fait pour permettre leur retour en société. Au centre, ils apprennent à cuisiner, à conserver une bonne hygiène et à entretenir des relations avec les autres. Dans certains cas, ils se découvrent une passion et le centre leur donne les outils nécessaires pour la poursuivre. Avoir une vocation est primordial pour donner un sens à la vie et M. Renaud pousse les jeunes à la découvrir, ce qui entraînera un soulagement de leurs douleurs. « Ici, nous représentons la famille des jeunes. C'est impossible de remplacer un père ou une mère, mais ce n'en est pas moins essentiel dans leur échelle de rééducation », dit-il.

M. Renaud n'a pas eu le choix. Il dit que sa vocation lui a été assignée, qu'il ne pourrait pas faire autre chose de sa vie. Il réalise qu'il y aura toujours des jeunes dans le besoin et que son travail ne sera jamais accompli. Pour certains, cela pourrait devenir décourageant, mais le progrès démontré par les jeunes en cours de route lui suffit. Assis dans son bureau adjacent à la cuisine du centre, jamais rien ne le fera plus sourire que le son de jeunes qui rient en se faisant à souper de l'autre côté de la porte.



Depuis juillet 2020, la Ville de Mirabel est fière d'avoir mis sur pied une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes partenaires. Tout organisme communautaire, culturel ou sportif répondant aux critères de reconnaissance peut faire parvenir une demande de reconnaissance à la direction du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en utilisant le formulaire disponible dans la section « Organismes » du site Web de la Ville. Ensuite, faites parvenir votre formulaire complété à loisirs@mirabel.ca.

Appel d'offres

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

FOURNITURE ET LIVRAISON DE TROIS (3) VÉHICULES UTILITAIRES SPORTS COMPACTS NEUFS, ANNÉE 2021 OU PLUS RÉCENT

**N/RÉF. : G6 112 U3 N04826 (#117195)
APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2022-011**

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour la fourniture et la livraison de trois (3) véhicules utilitaires sports compacts neufs, année 2021 ou plus récent.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 24 mars 2022 au Service du greffe, à 11 heures** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le 14 mars 2022 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. David Goulet-Laporte, responsable de l'appel d'offres, au 450-475-2005.

Appel d'offres

SERVICE DU GÉNIE

TRAVAUX D'ASPHALTAGE 2022, PHASE 2

N/RÉF.: X3 211 N15717 (2022-027)

La Ville de Mirabel demande des soumissions pour la réalisation de travaux de décohesionnement et planage, remplacement de ponceaux, bordures de béton et trottoirs, déboisement, excavation de fondations de rue et de fossés, asphaltage, marquage et autres, pour différentes rues.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site internet du Système électronique d'appel d'offres (ci-après appelé « SÉAO ») à l'adresse suivante : www.seao.ca. L'obtention de ces documents est sujette à la tarification établie par le SÉAO.

La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission. Les soumissionnaires devront joindre à leur soumission tous les documents requis à l'appel d'offres, à défaut de quoi leur soumission pourrait être rejetée.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande supplémentaire, veuillez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit monsieur Jean-Yves Godfrin, technologue, au 450 475-2023 ou par courriel, à l'adresse suivante : j-y.godfrin@mirabel.ca

Les enveloppes de soumissions devront être scellées et porter la mention suivante :

Soumission
Asphaltage 2022, phase 2
N/Réf. : X3 211 N15717 (2022-027)

Elles devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 7 avril 2022, à 11 h**, heure en vigueur à l'horodateur de la Ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@mirabel.ca, au plus tard le 28 mars 2022, en utilisant le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La directrice du Service du génie

Geneviève Cauden, ing.

Appel d'offres

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

« FOURNITURE ET INSTALLATION DE BANDES DE PATINOIRES EXTÉRIEURES – PARCS DE L'ÉCLUSE (SAINT-ANTOINE) ET LACOMBE (SAINTE-SCHOLASTIQUE) »

RÉF. : G7 311 101 110 N15777 (2022-023)

La Ville de Mirabel désire recevoir des prix pour la fourniture et l'installation de bandes de patinoires extérieures pour les parcs de l'Écluse (Saint-Antoine) et Lacombe (Sainte-Scholastique).

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres en ligne (www.seao.ca). La Ville de Mirabel n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SÉAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et **reçues au plus tard le 4 avril 2022 au Service du greffe, à 11 heures** (heure de l'horodateur de la Ville de Mirabel), 14111, rue Saint-Jean, Mirabel, Québec, J7J 1Y3, pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et au même endroit.

Pour toute plainte à formuler dans le cadre de cet appel d'offres, veuillez transmettre votre plainte par voie électronique au responsable désigné, soit la greffière à soumissionsplaintes@ville.mirabel.qc.ca au plus tard le 2022-03-22 sur le formulaire déterminé par l'Autorité des marchés publics disponible sur le site internet de la Ville.

La Ville de Mirabel ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Simon Cloutier, contremaître, responsable de l'appel d'offres au 450 475-8656, poste 4006.



ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO U-2489

Avis est donné que lors d'une séance tenue le 28 février 2022, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro U-2489 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :

- permettre les centres de conditionnement physique (C5-01-06) dans la zone C 2-39, dans le secteur de Saint-Janvier;
- permettre le service de lettrage de véhicules automobiles (C10-02-19) ainsi que la fabrication d'enseignes, de panneaux-réclame et service de lettrage sur vitrines, enseignes ou sur véhicules (I1-18-08) dans la zone C 11-2, dans le secteur de Saint-Antoine.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 3 mars 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO U-2491

Avis est donné que lors d'une séance tenue le 28 février 2022, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro U-2491 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à créer la zone H 14-15 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 14-11, dans le secteur de Saint-Janvier et y permettre les classes d'usages « H2 – Habitation bifamiliale » et « H3 – Habitation trifamiliale » de structure jumelée ainsi que la classe d'usage « H4 – Habitation multifamiliale » de structure isolée de 2 étages et d'un maximum de 6 logements.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 3 mars 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 2500

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 28 février 2022, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2500 *Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal* et remplacement du règlement numéro 2221.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 3 mars 2022

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

COLLECTE DE SANG



HÉMA-QUÉBEC

Organisée par



**CLUB OPTIMISTE
SAINT-JANVIER,
MIRABEL INC.**

Vendredi 25 mars

SUR RENDEZ-VOUS

CENTRE CULTUREL DU COMPLEXE DU VAL-D'ESPOIR

17700, rue du Val-d'Espoir, Saint-Janvier



Prenez rendez-vous dès aujourd'hui !

→ hema-quebec.qc.ca

→ 1 800 343-7264

DISTRIBUTION AUX PME DE TESTS RAPIDES COVID-19



*Exclusif aux entreprises de moins de 200 employés



EN 3 ÉTAPES RAPIDES

- 1 REMPLISSEZ LE FORMULAIRE DE COMMANDE
- 2 PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR LA CUEILLETTE À LA CCIMIRABEL
- 3 PASSEZ CHERCHER VOTRE COMMANDE



FCCQ La force du réseau

Le Temps des Sucres 2022

Repas pour emporter seulement

- **Cabane à Sucre au Pied de Cochon et Cabane d'à Côté**

 aupieddecochon.ca/qc/la-boutique
 @aupieddecochonmtl

- **Cabane à sucre Famille Ethier Enr.**

 450-258-3807

- **L'Érablière aux Quatre Vents**

 lerabliereauxquatrevents.order-online.ai/#/
 @lerabliereauxquatrevents
 450-712-0627

Version Hybride

POUR EMPORTER et
SALLE MANGER

- **La P'tite Cabane d'la Côte**

 petite-cabane.com
 @lacabanedcote
 5885 Arthur-Sauvé

- **Chalet du Ruisseau**

 ruisseau.ca/chalet-du-ruisseau
 @chaletduruisseau0
 12570 rang de la Fresnière

- **Sucrerie Bonaventure**

 sucreriebonaventure.ca
 @SucrerieBonaventure
 15400 rue Charles | 450-434-7476

- **La Cabane à Stéphane**

 lacabaneastephane@hotmail.com
 @lacabaneastephane
 17741 Côte St-Pierre | 514-838-8064

- **Cabane au Pied de l'Érable**

 cabaneaupiedelerable.com
 @au.pied.de.l.erable
 8785 rang St-Vincent

- **Sucrerie à l'Eau d'Érable**

 Sucrerie à l'Eau d'Érable (order-online.ai)
 7870 rang St-Vincent

- **Cabane à sucre Bertrand**

 cabanebertrand.order-online.ai/#/
 9500 côte des Anges | 450-475-8557



Salle à manger seulement

- **Cabane à sucre le Goinfre**

 7766 rang St-Vincent | 450-258-0876

- **O Sucre Cabane et réception champêtre**

 7091 Montée Villeneuve | 514-569-0010

- **Au Milieu des Champs**

 7000 rang St-Vincent | 514-258-2635

- **Cabane à sucre Eau Tronc Sucré**

 12100 Rte Sir Wilfred Laurier | 450-858-3910
 *Possibilité pour emporter - à venir



En boutique

- **L'Option Sucrée**

 5700 rang St-Vincent | 514-217-2801

- **Intermiel**

 intermiel.com/fr
 10291 Rang de la Fresnière | 450-258-2713

- **Sucrerie Huot**

 8213 rue Michel | 514-942-8221

- **Les sucreries Jetté - La Mirablière**

 lamirabliere.com
 7335 ch. verdon | 450-258-2606

- **Aux saveurs du printemps**

 auxsaveursduprintemps.com
 10301 Côte des Anges | 450-475-8998

- **Sucrerie Belle-Rivière**

 sucreriebelle-riviere.ca
 9551 Route Arthur-Sauvé | 450-258-3306

- **La Mirablière Famille Lalande**

 11331 Côte des Saints | 514-233-7599 |

Saison des sucres

La saison des sucres 2022 est officiellement lancée ! La campagne orchestrée par Tourisme Mirabel est l'occasion idéale pour souligner et remercier ceux et celles qui travaillent à la mise en valeur de l'érable et qui soutiennent l'industrie acéricole dans les Laurentides.

Sur le territoire de Mirabel, nous comptons de très nombreux points de vente et de distribution des produits faits de l'érable et une vingtaine de cabanes à sucre. Dans le cadre de la saison des sucres 2022, certaines d'entre elles ouvriront leurs salles de réception et d'autres offriront l'option d'emporter des repas.

Depuis quelques années, la Ville de Mirabel élabore des actions structurantes et innovantes pour encourager cette industrie, dont l'événement Mirabel fête l'érable du Québec, qui aura lieu en septembre prochain au parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière.



Francine et François Huot, propriétaires de la Sucrerie Belle-Rivière.



Le maire de Mirabel, M. Patrick Charbonneau, et la députée provinciale de Mirabel, Mme Sylvie D'Amours, soulignent le lancement de la saison des sucres 2022.

Pour la saison des sucres 2022, le parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière invite les Mirabellois à visiter son immense érablière. Il est également possible de parcourir des sentiers en vélo de type « fatbike » dont la location se fait au pavillon d'accueil. Les dimanches 20 et 27 mars, ainsi que les dimanches 3 et 10 avril, la Sucrerie Belle-Rivière sera sur place afin de faire découvrir des délicieux produits de l'érable. Pour plus d'information sur les activités offertes, consultez la section « info conditions » du site Web du parc régional éducatif du Bois-de-Belle-Rivière.

Merci à nos partenaires



*Mise à jour : 14/03/22
sujet à changement